



**Vous vous demandez pourquoi** nous ajoutons du chlore dans l'eau et à quoi cela sert...

Pour bien comprendre tous les avantages de ce produit sans risque pour votre santé, vous trouverez dans ce dépliant les réponses aux questions les plus fréquentes.

## Pour en savoir plus

### **Des informations sur la qualité de l'eau dans votre commune**

Une fois par an, la **synthèse officielle** sur la qualité de l'eau dans votre commune établie par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) vous est adressée avec votre facture.

**Les résultats des analyses** effectuées par la DDASS (principaux composants de l'eau et niveau de qualité) sont **affichés en mairie**.

### **Interrogez-nous !**

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter :

**VEOLIA EAU**  
**0810 463 463**  
24h/24 - 7j/7\*

PRIX D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

\*Pour toutes questions relatives à votre abonnement : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

**[www.veoliaeau.fr](http://www.veoliaeau.fr)**

Centre Service Clients  
103 rue aux Arènes  
BP 50017  
57003 Metz Cedex 1



## Le chlore

Pourquoi l'utilise-t-on ?

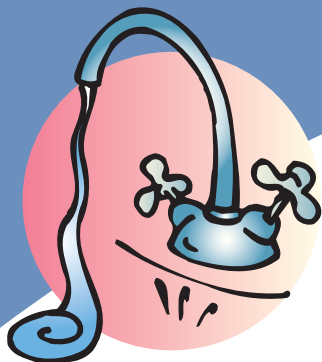
Que faire pour atténuer son odeur ?



572.025 526 RCS Paris. Illustrations : Xavier Husson - 05 72006 MOSQUITO

Quel risque pour la santé ?





## Que faire pour atténuer l'odeur de chlore ?

- Selon les endroits du réseau, l'eau a une odeur de chlore plus ou moins prononcée. Voici quelques conseils pratiques à suivre pour l'atténuer :
  - laissez l'eau à l'air libre quelques instants avant de la consommer ;
  - conservez l'eau au réfrigérateur dans des bouteilles ou carafes en verre (sans excéder 24 heures) ;
  - ajoutez quelques gouttes de citron avant de la boire.
- Le chlore étant un produit volatil, ces mesures simples et faciles sont le plus souvent suffisantes pour dissiper une odeur désagréable.



Si, malgré cela, l'odeur de chlore vous semble toujours très forte, n'hésitez pas à nous en informer.

## À quoi sert le chlore ?

Le chlore empêche le développement des bactéries et micro-organismes dans l'eau. Il agit comme un conservateur alimentaire. Il est le garant du maintien de la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs.

## Pourquoi ajoute-t-on du chlore à l'eau traitée ?

À la sortie de l'usine de production, l'eau est d'une excellente qualité bactériologique et ne contient que des éléments nécessaires à votre santé, notamment les sels minéraux.

Pour maintenir cette qualité jusqu'à votre robinet et préserver l'eau de tout risque de contamination accidentelle, il est nécessaire d'y ajouter du chlore. Cet ajout se fait à faibles doses à la sortie de l'usine puis en différents points du réseau de distribution d'eau.

## Quelle est la teneur en chlore de l'eau du robinet ?

Suivant la qualité bactériologique de l'eau, on ajoute, en moyenne, entre 0,1 à 0,3 milligramme de chlore par litre d'eau en différents points du réseau. Ainsi, quand elle arrive à votre robinet, l'eau est parfaitement saine et comprend alors l'équivalent d'une goutte de chlore pour 1 000 litres d'eau (soit cinq baignoires).



## Existe-t-il des substituts au chlore ?

- D'autres produits peuvent être utilisés pour garantir une désinfection et une conservation parfaite de l'eau tout au long du réseau public, mais leur emploi est limité à certains types d'eau. Compte tenu de sa simplicité de mise en œuvre, de son efficacité et de son faible prix de revient, le chlore reste le produit le plus utilisé.
- D'autres procédés de traitement permettent de diminuer les doses de chlore, dont le goût est parfois désagréable pour l'eau de boisson. C'est le cas de la nanofiltration qui consiste à filtrer l'eau sur des membranes par des "trous" 10 000 fois plus petits que la taille d'un cheveu. La plupart des micropolluants de l'eau (virus, bactéries, pesticides) sont ainsi totalement éliminés. L'eau est plus douce et le goût amélioré.
- Veolia Eau poursuit d'importants programmes de recherche. De nouvelles techniques sont mises au point, comme la désinfection par ultraviolets.
- Pour votre sécurité, la Direction Générale de la Santé impose la présence d'une quantité minimale de chlore dans l'eau distribuée pour préserver sa qualité lors de son transport.

## Quel risque pour la santé ?

Utilisé à faibles doses, le chlore est sans risque pour la santé. Au contraire, il constitue un désinfectant puissant qui met chacun à l'abri d'une contamination éventuelle de l'eau.